MSF-E Février 2008

Violence et immigration, deux ans plus tard

Rapport sur l'immigration d'origine subsaharienne en situation irrégulière au Maroc et dans les zones frontalières





Sommaire

3 Introduction

4 Partie I : Lutte contre l'immigration et ses conséquences sur la vie des immigrants d'origine subsaharienne (ISS)

- Chronologie et événements majeurs
- Conséquences sur la vie des ISS

8 Partie II : Typologie et formes de violence

- Agents, circonstances et zones de violence
- Formes de violence

Type 1 : Violence, sécurité et contrôle de l'immigration

- 1.1 Corps et Forces de Sécurité Marocaines (FSM)
- 1.2 Corps et Forces de Sécurité Espagnoles (FSE)

Type 2 : Violence, réseaux de trafic de personnes et délinquance

- 2.1 Réseaux de trafic et délinquants d'origine subsaharienne
- 2.2 Bandes et délinquants d'origine marocaine

Type 3: Violence et absence de protection

Partie III: MSF, l'action médicale et humanitaire en faveur des ISS au Maroc

- · Population ISS et contexte
- Pathologies les plus fréquentes
- Séquelles de la violence
- Santé mentale
- Violence sexuelle et absence de protection

Partie IV : Témoignages regroupés par forme de violence

- Rafles, détentions d'ISS en situation de grande vulnérabilité, nonassistance et abandons dans le no man's land à la frontière algéro-marocaine (Oujda-Maghnia) par les FSM
- Expulsion et abandon de femmes et de mineurs immigrants par les FSM dans le no man's land. Agressions et violence sexuelle par les groupes de délinquants
- Actions de refoulement par les FSM et les FSE dans les périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla
- Arrestations d'ISS dans des zones dangereuses (trains, gares ferroviaires) se soldant par des lésions graves et des amputations
- Extorsion, séquestration, confinement, torture et violence sexuelle dans les zones de passage et d'expulsion par des groupes de délinquants et des bandes organisées
- Réseaux de trafic de personnes, violence au sein des groupes, violence sur les femmes et exploitation sexuelle.

27 Partie V : Conclusions

Introduction

Médecins Sans Frontières (MSF) a publié en septembre 2005 le rapport *Violence et immigration*. Il décrivait le drame humain vécu par les immigrants d'origine subsaharienne (ISS) en situation irrégulière au Maroc et dénonçait l'usage injustifié de la violence, la répression et le harcèlement dont étaient victimes des milliers d'immigrants, ainsi que les conséquences sur leur santé et leur vie.

Cependant, les incidents les plus graves à ce jour ont été enregistrés simultanément à la publication du rapport, entre août et octobre 2005. Nous faisons allusion aux tentatives successives de centaines d'ISS pour entrer sur le territoire espagnol en sautant les grillages frontaliers de Ceuta et Melilla. Ces actions furent durement réprimées par les Corps et Forces de Sécurité marocaines et espagnoles (FSM et FSE): 15 immigrants ont perdu la vie et des centaines de personnes ont été blessées. Des expulsions massives dans le désert s'en sont suivies et de nombreux rapatriements pas toujours volontaires.

Cette période, dont le point culminant fut la destruction en décembre 2005 des campements de transit d'ISS installés dans les forêts de Bel Younech, dans le périmètre frontalier de Ceuta, fut ponctuée d'actions violentes, de répression et d'expulsions illégales en 2006 et 2007.

La première conséquence fut l'exode massif d'ISS vers des villes comme Rabat, Casablanca et Tanger, où ils ont formé au fil du temps une population marginale urbaine vivant dans des conditions précaires et exposée aux rafles et aux détentions. Par ailleurs, les ISS ont commencé à rechercher de nouvelles voies d'entrée en Europe, modifiant les itinéraires migratoires et optant pour la voie maritime vers les Îles Canaries. Le bilan tragique des morts et disparus s'accompagne enfin d'une plus grande dépendance vis-à-vis des réseaux de trafic de personnes.

Le présent rapport montre les conséquences de la violence et de la répression exercées sur la population immigrante d'origine subsaharienne au Maroc de juin 2005 à octobre 2007.

La proximité des équipes de MSF avec cette population, les consultations médicales et l'accompagnement des malades ou des blessés permettent d'avoir une information de première main sur laquelle il convient de se pencher. Les données figurant dans ce rapport se basent sur 7 533 consultations médicales (dont 1 077 directement liées à la violence) et sur une sélection de 270 incidents considérés comme majeurs, accompagnés de témoignages de patients pris en charge à Tanger, Nador, Oujda, Rabat et Casablanca au cours de la période citée.

Par ce rapport, MSF entend:

- Dénoncer à nouveau la violence et l'absence de protection dont continuent d'être victimes les ISS au Maroc aux mains des Corps et des Forces de Sécurité et d'autres acteurs comme les réseaux de trafic, les délinquants communs et les immigrants eux-mêmes.
- Mettre en évidence les formes de violence et les conséquences médicales et humanitaires sur la population immigrante d'origine subsaharienne en situation irrégulière.
- Souligner le phénomène de blocage, de dégradation physique et psychique progressive ainsi que la situation precaire de milliers d'ISS au Maroc qui les oblige à adopter des conduites à risque comme la prostitution et à accepter des travaux pénibles dans des conditions inhumaines.

Partie I Lutte contre l'immigration et ses conséquences sur la vie des ISS

La lutte contre l'immigration, la fermeture effective des frontières européennes et les tentatives constantes de nombreux immigrants d'origine subsaharienne (ISS) d'entrer sur le sol européen continuent de provoquer des morts inutiles et compromettent leurs droits fondamentaux.

L'augmentation exponentielle des entrées d'immigrants sur le territoire espagnol en 2006, ainsi que le nombre de morts et de disparitions survenues lors des traversées maritimes doit nous amener à réfléchir. Car loin de freiner l'immigration clandestine, la violence et la répression enregistrées au cours du second semestre 2005 l'ont favorisée. En outre, les réseaux de trafic humain se sont vus renforcés et des milliers d'ISS ont été abandonnés à leur sort dans une situation humainement inacceptable.

Médecins Sans Frontières (MSF) a joué un rôle très actif dans le suivi et la dénonciation des abus et des violations des droits fondamentaux commis au cours du second semestre 2005 au Maroc, également recueillis par les médias du monde entier. Nous détaillons ci-après de manière rétrospective et contextuelle quelques-uns des événements enregistrés.

Chronologie et événements majeurs

- **26/10/2007** Arrestation de plus de 100 ISS et demandeurs d'asile entre quatre heures et six heures du matin à Rabat et à Oujda puis reconduite à la frontière algéro-marocaine. Selon MSF, des blessés, des femmes enceintes et des enfants se trouvaient parmi les détenus.
- **31/07/2007** Deux morts et deux blessés graves lors de la tentative avortée de sortie du Maroc de 37 Subsahariens en *patera* (embarcation de fortune) depuis El Aaiún, selon l'Association des Familles et Amis des Victimes de l'Immigration Clandestine (AFVIC).
- **26/07/2007** Arrestation de 200 immigrants par la police marocaine sur le campus universitaire d'Oujda, où 500 Subsahariens ont installé un campement. La rafle de la police et des militaires s'est soldée par la détention de 200 personnes selon MSF. Parmi ces détenus, 70 sont dans l'attente d'être reconduits à la frontière algéro-marocaine.
- **28/12/2006** Mort ou disparition de 6 000 immigrants subsahariens en mer en 2006 alors qu'ils tentaient d'atteindre les Îles Canaries, selon les autorités espagnole de l'immigration. En outre, environ 31 000 immigrants sont entrés aux Canaries, soit six fois plus que l'année précédente. (BBC)
- **23/12/2006** Refoulement de près de 500 immigrants subsahariens demandeurs d'asile et réfugiés reconnus à la frontière algéro-marocaine fin 2006, selon la Plate-Forme Migrants (PFM).
- **02/08/2006** Découverte sur la côte d'El Aaiún de 28 cadavres de Subsahariens se dirigeant vers les Canaries selon les autorités locales. (*El País*)
- **07/07/2006** Tir de balles par l'armée marocaine tuant des immigrants à Melilla, selon des sources sanitaires de l'hôpital de l'Institut de Gestion Sanitaire de la ville autonome. (*La Razón*)
- **03/07/2006** Mort de deux immigrants qui tentaient de franchir le grillage de Melilla pour entrer en Espagne. Ce fut la première tentative de saut de la frontière de Melilla depuis les graves incidents de septembre 2005. Elle impliquait 50 à 70 immigrants, selon les autorités marocaines. (*El País*; agences)
- **09/03/2006** De 1 200 à 1 300 personnes sont mortes en tentant d'atteindre les Îles Canaries au cours des six derniers mois, selon la Croix-Rouge Mauritanienne. Information citée dans le quotidien marocain *Libération*.
- **6/03/2006** 45 morts lors du naufrage de deux pateras qui transportaient des Subsahariens vers les Canaries, selon le Croissant Rouge. (*El Mundo*)

- **21/02/2006** Reconduite à la frontière algéro-marocaine de 570 immigrants clandestins entre le 1er et le 16 février, selon la police d'Oujda. (MAP; agence de presse marocaine)
- 12/01/2006 Mort à Nador d'un immigrant qui était jusqu'alors hospitalisé, selon le quotidien marocain Libération. Ce Subsaharien, originaire du Cameroun, aurait été blessé par les Corps et Forces de Sécurité espagnoles (FSE) quelques mois auparavant, selon les informations de la presse marocaine.
- **05/12/2005** Transfert de 600 clandestins africains de différentes nationalités au sud de l'Algérie, première étape de leur rapatriement, selon la presse algérienne.
- **19/12/2005** Mort d'au moins 30 immigrants subsahariens lors du naufrage d'un bateau en provenance de Mauritanie qui se rendait aux Canaries, selon les autorités espagnoles. (Europa Press)
- **12/10/2005** MSF exige un traitement humain et digne pour les immigrants subsahariens que le Gouvernement marocain a dispersé en autocar le long de sa frontière méridionale. L'organisation demande le libre accès aux autorités marocaines afin de pouvoir traiter 1 000 immigrants se trouvant à 1 500 kilomètres de Rabat.
- **08/10/2005** Le Maroc abandonne dans le désert des centaines d'immigrants qui tentaient d'entrer en Espagne. MSF localise un groupe de plus de 500 sans-papiers affamés sur la frontière avec l'Algérie. (*El País*)
- 07/10/2005 Six Subsahariens meurent sous les tirs des Corps et Forces marocaines (FSM) lors de la dernière tentative d'entrée massive à Melilla alors que quelque 400 immigrants irréguliers tentaient de sauter le grillage. Rabat affirme que ses agents de sécurité ont agi en légitime défense. (El País)
- **04/10/2005** Une tentative d'infiltration massive à Melilla fait 135 blessés. Environ 650 clandestins subsahariens se lancent à l'assaut du grillage frontalier. Les autorités marocaines et espagnoles se rejettent mutuellement la responsabilité des tirs, selon le journal marocain *Libération*.
- 30/09/2005 Un rapport de Médecins Sans Frontières accuse les Corps et Forces de Sécurité d'être à l'origine de 62 % des lésions des immigrants. L'organisation qualifie d'alarmante la violence envers ce collectif. Ce rapport comprend des témoignages d'immigrants agressés par les Corps et Forces de Sécurité. MSF constate qu'un quart des immigrants soignés au cours des deux dernières années souffrait de douleurs résultant des actions violentes des forces de police marocaines (44 %) et espagnoles (18 %). (El País, La Vanguardia, El Mundo)

Conséquences sur la vie des ISS

Suite aux incidents violents d'octobre 2005 aux grillages frontaliers de Ceuta et Melilla commis par les Corps et Forces de Sécurité marocaines et espagnoles, les rafles permanentes et les rapatriements bien souvent non volontaires ont provoqué la quasi-disparition des campements de transit situés à proximité des périmètres frontaliers des villes autonomes de Ceuta et Melilla¹, ce qui a eu pour première conséquence la **transformation progressive de la grande majorité des ISS en population urbaine.**

La répression et la violence dans les forêts ont provoqué un exode massif vers les villes², principalement Rabat, Casablanca et Tanger, où les ISS sont venus chercher la sécurité. Toutefois, les immigrants ont également été confrontés à une plus grande violence, de plus nombreuses rafles et expulsions sporadiques à la frontière algéro-marocaine, dans la région d'Oujda. Fin 2006, de 200 à 400 immigrants ont été arrêtés dans des quartiers de Rabat puis reconduits à la frontière algérienne. Des centaines de personnes ont également été arrêtées lors de rafles à Casablanca, dont des femmes, des enfants, des demandeurs d'asile et des réfugiés reconnus par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Ces rafles et détentions ont été effectuées dans le cadre de la Loi 02-03 et des Accords de Rabat entre le Maroc et l'Union européenne³.

La seconde conséquence est liée à la dureté des mesures dissuasives mises en place par le Maroc et l'Espagne dans les périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla, qui ont provoqué un changement des itinéraires de circulation migratoire et ont favorisé une augmentation exponentielle du nombre de morts et de disparitions sur la voie maritime menant à l'archipel des Canaries. Dès fin 2005, des embarcations ont pris le large à Nouadhibou (Mauritanie) et Saint-Louis et Dakar (Sénégal) à destination des Canaries. La prise de risque est dans ce cas bien supérieure. Les coûts humains et économiques augmentent de même que la dépendance des ISS vis-àvis des réseaux de trafic de personnes toujours plus puissants et agressifs.

Quelques embarcations sont interceptées sur la côte atlantique à Dakla, El Aaiún, Tarfaya et Tantan par les Corps et Forces de Sécurité marocaines (FSM). D'autres en provenance de Mauritanie et du Sénégal sont obligées d'accoster en raison de problèmes techniques. Des arrestations ont également lieu en plein désert, avant même que les ISS ne puissent embarquer sur les *pateras* à destination des Canaries. Toutes les personnes interceptées sont rapatriées ou reconduites au nord-est du Maroc, dans la région d'Oujda située à la frontière avec l'Algérie. Même en plein hiver et dans des conditions climatiques très dures, les FSM effectuent des rafles et expulsent des centaines de personnes.

1

Rien que dans la forêt de Bel Younech, le nombre d'immigrants est passé de 547 personnes en septembre 2005 à 125 en novembre de la même année. (Source: MSF)

2

Des enquêtes sur la population ISS récentes menées en milieu urbain estiment à 7 000 le nombre de personnes vivant entre Rabat et Casablanca. (Source: MSF)

3

Les autorités marocaines ont justifié publiquement les expulsions du 23 décembre au nom des engagements passés par le Maroc dans le cadre de la Conférence de Rabat. « Rafles d'immigrants et de réfugiés au Maroc en application des accords passés avec l'UE ». (Source : Réseau MIGREUROPE, 26 décembre 2006)

4

Nous avons réalisé une analyse détaillée des conséquences médicales de la violence envers les ISS traités par les équipes de MSF dans la partie III de ce rapport.

5

L'estimation d'environ 1 500 immigrants tient compte de la grande mobilité de ce groupe. Ainsi, à titre d'exemple, de 200 à 300 arrivées mensuelles d'ISS en provenance d'Algérie (région d'Oujda) ont été comptabilisées au printemps 2007, chiffre auquel il faut ajouter le nombre d'ISS expulsés dans cette même zone, avoisinant 300 ISS par mois.

6

Rapport *Mission d'évaluation de la situation des* communautés d'immigrants subsahariens dans les zones urbaines au Maroc. MSF, février 2007

Le panorama migratoire se complique. Les voies terrestres classiques d'entrée sur le territoire européen sont de plus en plus inaccessibles. Le désespoir et la frustration des ISS augmentent. La réduction du nombre de tentatives pour atteindre le territoire espagnol à proximité de Ceuta et Melilla se traduit par une importante diminution de la quantité des lésions et des séquelles observées par nos équipes médicales par rapport aux années précédentes. Quand bien même, la tension augmente : on constate un **nombre inférieur d'agressions et d'incidents, toutefois lorsqu'ils se produisent, ils sont plus violents et leurs conséquences plus graves**⁴.

Il est par conséquent plus difficile et plus cher de se rendre en Europe. Les immigrants sans papiers qui se trouvaient déjà dans une situation précaire, sans ressources, épuisés, mais surtout en situation irrégulière et dans l'impossibilité de travailler légalement sont obligés de rechercher des moyens de subsistance, par conséquent **l'exploitation au travail et la prostitution forcée augmentent**. Victimes de ces réseaux de trafic, les ISS, notamment les femmes, sont de plus en plus vulnérables et leurs perspectives d'entrée en Europe s'amenuisent ou se réduisent à néant. C'est le cas de centaines d'ISS nigérians, le collectif probablement le plus nombreux et jusqu'à présent étrangement exclus des programmes de rapatriement volontaire vers leur pays.

Survient alors la stagnation : le Maroc se transforme en un piège qui se referme sur les ISS. Ne pouvant continuer leur chemin, les immigrants qui ne peuvent par ailleurs être exploités professionnellement ou sexuellement sont à bout de forces et de ressources pour pouvoir rentrer dans leur pays d'origine.

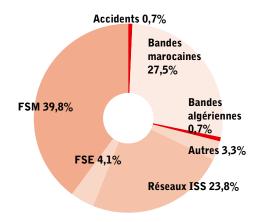
Partie II Typologie et formes de violence

D'après les témoignages recueillis de juin 2005 à octobre 2007 par les équipes de MSF au cours de 7 533 consultations médicales, dont 1 077 étaient liées à des actions violentes, nous pouvons définir différentes formes de violence qui ont toutes un caractère intentionnel, systématique et impuni. Les formes de violence ont été établies en fonction de la population variable d'ISS prise en charge régulièrement par MSF, soit environ 1 500 personnes⁵, principalement dans les zones de Tanger, Nador et Oujda, et ponctuellement dans les villes de Rabat et Casablanca, où la population d'ISS est estimée à près de 7 000 personnes⁶. La grande mobilité de ce collectif et la variation constante des données rendent difficile toute extrapolation, toutefois les statistiques élaborées par MSF à partir des cas enregistrés sur le terrain font apparaître des chiffres alarmants concernant la violence envers ce collectif.

Agents à l'origine de la violence (n=270)

Juin 2005 / Octobre 2007

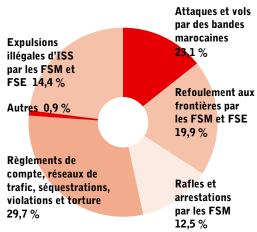
Source : Médecins Sans Frontières



Circonstances de la violence (n=270)

Juin 2005 / Octobre 2007

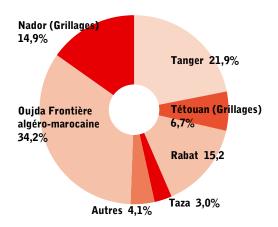
Source : Médecins Sans Frontières



Incidents violents par régions (n=270)

Juin 2005 / Octobre 2007

Source : Médecins Sans Frontières



Les formes de violence rendent compte des divers aspects qui les caractérisent et les différencient les unes des autres : agents à l'origine de la violence, circonstances entourant l'exercice de la violence et principales zones géographiques où celle-ci se manifeste.

Agents, circonstances et zones de violence

L'analyse des 270 cas les plus graves parmi l'ensemble des lésions et séquelles liées à la violence (sur un total de 1 077 cas) ainsi que les témoignages des victimes font ressortir que les principaux agents à l'origine de la violence sont les **Corps et Forces de Sécurité** qui opèrent en milieu rural et urbain, suivis d'un nombre croissant d'incidents commis par les **réseaux de trafic de personnes et les bandes de délinquants communs**.

L'ensemble des lésions enregistrées et des urgences médicales prises en charge par nos équipes avec le soutien des services de santé publique marocains ont pour objet des circonstances variées d'usage de la violence envers les immigrants. Les séquelles physiques comprennent les traumatismes graves causés par des chutes lors du franchissement des grillages des périmètres frontaliers et les lésions provoquées par la fuite lors des persécutions, rafles, détentions et expulsions menées par les Corps et Forces de Sécurité marocaines ou espagnoles (FSM et FSE). Certaines lésions sont également le résultat de règlements de compte, de violence sexuelle individuelle ou collective envers les femmes ISS, de séquestrations, de confinement, de vols, de traitements inhumains et dégradants et dans certains cas de tortures perpétrés par des réseaux de trafic de personnes et par des bandes de délinquants.

Les 270 incidents les plus graves constatés de juin 2005 à octobre 2007 par les équipes de MSF se concentrent majoritairement dans la région d'**Oujda-Nador, avec 49,1 % des incidents.** Ils comprennent les affrontements lors du refoulement des immigrants qui tentent d'entrer à Melilla et particulièrement les opérations d'expulsion d'ISS arrêtés (rafles policières à Rabat et Casablanca), qui sont abandonnés à leur sort dans les no man's land, dans une zone infestée de trafiquants, de bandes et de délinquants. Cet endroit est également le théâtre d'actes de violence sexuelle, de vols avec agression et de séquestrations dont les victimes expiatoires sont les ISS en situation de grande vulnérabilité (femmes enceintes ou non, mineurs, malades et blessés).

La région de **Tanger-Tétouan** arrive en deuxième position **avec 28,6 %**. La plupart des incidents enregistrés sont liés à la délinquance marocaine en milieu urbain, notamment dans la médina et la périphérie de Tanger. Ils se produisent également dans

le périmètre frontalier de Ceuta, dans la zone rurale de Bel Younech et au campement du km 19, tremplin vers la côte andalouse depuis le nord du Maroc. Enfin, en milieu exclusivement urbain, **Rabat enregistre 15,2** % des cas de violence essentiellement liés à la délinquance marocaine : vols avec blessures à l'arme blanche, auxquels il faut ajouter les blessures survenues lors de règlements de compte des réseaux de trafiquants, majoritairement nigérians.

Formes de violence

En règle générale, la violence s'articule autour de trois axes principaux qui parfois se conjuguent.

Type 1 : Violence, sécurité et contrôle de l'immigration

Les incidents violents commis au nom de la sécurité, du contrôle territorial et de la gestion des flux migratoires contre les ISS par les Corps et Forces de Sécurité marocaines (FSM) et espagnoles (FSE) représentent **43,9 % du total des incidents violents les** plus graves, c'est-à-dire 23,1 % de moins que lors de la période 2003-2005 (67,0 %). Les FSM (39,8 %) et les FSE (4,1 %) se partagent la responsabilité de ces actes.

19,4 % des cas les plus graves se produisent lors des actions de refoulement des ISS aux périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla. Les lésions dues à l'utilisation d'armes à feu à munition réelle ou à cartouches⁷ représentent 29,0 % des cas. Les lésions causées par l'impact de balles en caoutchouc concernent quant à elles 8,06 % des cas. Les autres lésions sont liées à des coups reçus lors de raclées (32,2 %) ou à des chutes et des causes accidentelles (24,2 %).

1.1 Corps et Forces de Sécurité marocains

Les FSM exercent une certaine forme de violence lors des opérations d'expulsion. Cette violence, qui représente 14,4 % du total des incidents enregistrés, se produit notamment lors de l'arrestation de femmes enceintes, de mineurs, d'ISS malades ou blessés. Elle contrevient à la Loi 02.03⁸ et ne tient pas compte du statut de réfugié reconnu par le Haut Commissariat des Nations Unies (UNHCR) et/ou de celui de demandeur d'asile. Les ISS arrêtés lors de ces opérations sont nombreux à déclarer avoir été privés de leurs papiers (passeports, attestations de l'UNHCR), qui ont ensuite été réquisitionnés ou détruits.

Les opérations d'arrestation –généralement des rafles en milieu urbainsont suivies d'expulsions collectives d'ISS, parmi lesquels se trouvent des personnes extrêmement vulnérables qui sont abandonnées dans les no man's land, le devoir d'assistance á personne en danger étant omis.

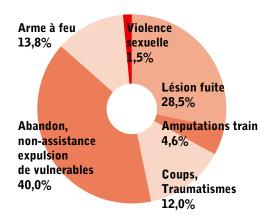
7

Cartouches contenant des plombs en plastique.

Loi 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières.

Corps et Forces de Sécurité marocaines : types et circonstances de la violence (n=130)

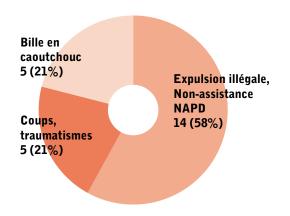
Juin 2005 / Octobre 2007 Source : Médecins Sans Frontières



Corps et Forces de Sécurité espagnoles : types et circonstances de la violence (n=130)

Juin 2005 / Octobre 2007

Source : Médecins Sans Frontières



Ces actes représentent 40,0 % du total des incidents impliquant les FSM. Les lésions survenues pendant la fuite des ISS lors des arrestations et des rafles représentent 33,1 % des cas (dont 4,6 % d'amputations à la suite d'accidents de train).

Enfin, les lésions causées par les armes à feu des FSM lors des opérations de refoulement aux périmètres frontaliers des villes autonomes de Ceuta et Melilla représentent 13,8 % des cas.

1.2 Corps et Forces de Sécurité espagnoles

Les actions violentes commises par les FSE peuvent être qualifiées de résiduelles comparées à celles des FSM. Elles disparaissent littéralement à la suite des événements tragiques survenus entre août et octobre 2005. Les incidents violents se produisent systématiquement lors des opérations de refoulement, qui sont de moins en moins fréquentes, et en réponse aux tentatives de pénétration des ISS dans les périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla. Ces opérations s'accompagnent parfois d'expulsions illégales et de non-assistance à personne en danger. Une analyse détaillée met en évidence des expulsions illégales et une non-assistance dans 6 cas sur 10. Les lésions dues à des tirs (billes en caoutchouc) concernent 2 cas sur 10, de même que les lésions et traumatismes à la suite de coups.

Type 2 : Violence, réseaux de trafic de personnes et délinquance

À côté des forces de sécurité prolifèrent de façon croissante les réseaux de trafic d'êtres humains, nationaux et internationaux (principalement nigérians) et les bandes organisées de délinquants responsables **de 52 % des actions violentes contre les ISS**. Ces groupes, qui opèrent librement et impunément, se caractérisent par leur agressivité face à la passivité des FSM.

2.1 Réseaux de trafic et délinguants d'origine subsaharienne

Ces réseaux se caractérisent par leur hermétisme et leur agressivité. Il est difficile de différencier l'origine des agressions dans les réseaux de trafic d'êtres humains, de même que leurs différents responsables, les contacts, les intermédiaires et les petits groupes d'ISS plus ou moins organisés. Ils totalisent **23,8 % des incidents enregistrés**. Ils ciblent en priorité les ISS les plus vulnérables.

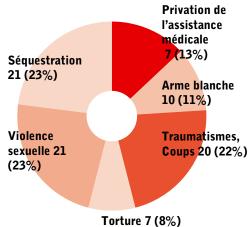
Après avoir analysé les 91 cas les plus graves commis par ces groupes violents, nous pouvons affirmer qu'une victime sur quatre a subi une agression sexuelle⁹ (23,1 %), un chiffre d'autant plus alarmant si nous considérons que sur les 91 cas étudiés, 45 étaient des femmes. Autrement dit, la moitié des femmes victimes de la violence des réseaux de trafic (et dans une moindre mesure de

Voir chapitre sur la violence sexuelle, Partie III

Réseaux de trafic : types et circonstances de la violence (n=91)

Juin 2005 / Octobre 2007

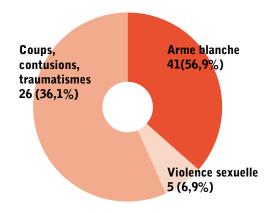
Source : Médecins Sans Frontières



Bandes et délinquance commune marocaine types et circonstances de la violence (n=72)

Juin 2005 / Octobre 2007

Source : Médecins Sans Frontières



certains groupes d'ISS) a été agressée sexuellement. Par ailleurs, ces groupes ont utilisé la séquestration (de plusieurs jours à trois semaines) comme forme de violence dans un quart des cas. En outre, selon l'étude de MSF, 41 % des ISS victimes de ces réseaux ont subi des maltraitances, des contusions, des traumatismes et des lésions à l'arme blanche (11 % à l'aide de machettes ou de haches). Enfin, un cas sur 10 a subi des tortures et traitements cruels inhumains et dégradants.

Concernant l'accès à la santé de ces immigrants à mobilité réduite prisonniers des réseaux, nous avons observé dans 13 % des cas du groupe analysé (principalement des femmes) une privation ou une autoprivation d'une prise en charge médicale nécessaire, surtout dans le cas de maladies stigmatisées (VIH/Sida et tuberculose) pouvant entraîner une perte de la valeur de ces personnes sur le marché ainsi que dans le cas de problèmes nécessitant un traitement complet et long susceptible d'entraver la mobilité des ISS captifs des réseaux de trafic d'êtres humains.

2.2 Bandes et délinquants d'origine marocaine

Les bandes de délinquants d'origine marocaine sont responsables de **27,5 % des agressions** les plus graves et les plus fréquentes commises impunément face au silence – à de rares exceptions près – des victimes qui, en raison de leur situation de clandestinité, choisissent de ne pas dénoncer ces faits.

Les bandes de délinquants marocains agissent surtout en zone urbaine. La médina de Tanger et certains quartiers périphériques de Rabat (G5 et Takadoun) sont les lieux les plus dangereux. Les lésions à l'arme blanche lors des attaques et des vols à main armée représentent plus de la moitié des cas (56,9 %). Viennent ensuite les séquelles des agressions et les traumatismes (36,1 %) et enfin les agressions sexuelles contre les femmes (6,9 %).

Type 3: Violence et absence de protection

La troisième forme de violence, venant compléter les deux précédentes, est l'obstruction des autorités marocaines, hormis les autorités sanitaires, aux initiatives visant à garantir la protection des ISS en territoire marocain, en particulier des groupes en situation irrégulière qui sont plus vulnérables (femmes enceintes, mineurs, malades et blessés) et exposés à des abus et à des violations. Ces situations se caractérisent par l'absence de protection légale et juridique face aux nombreuses violations des droits de l'homme dont ces personnes ne cessent d'être victimes, en dépit des conventions¹⁰, des traités et des accords signés et ratifiés par les autorités marocaines¹¹.

La situation des ISS **demandeurs d'asile** et des **réfugiés reconnus** est particulièrement préoccupante. Leur protection incombe à l'UNHCR, toutefois sa présence ne les empêche pas d'être victimes de la violence et vulnérables aux agressions. En dépit de leur statut, ils font souvent l'objet d'arrestations policières, de rafles et d'expulsions collectives à la frontière algéro-marocaine (Oujda) où ils tombent aux mains des bandes et des réseaux de trafic opérant impunément dans cette zone.

Cette situation de vulnérabilité est aggravée par l'absence de moyens et de ressources suffisantes pour les associations, ONG et organisations internationales compétentes et concernées par cette problématique. Il manque des moyens et parfois la coordination nécessaire pour donner une réponse efficace aux besoins des ISS.

Auparavant territoire de transit pour des milliers d'immigrants, le Maroc est devenu un pays de destination. Nombre d'entre eux s'y trouvent bloqués, si bien que le rapatriement volontaire vers leur pays d'origine constitue une solution plus qu'acceptable. Toutefois, les difficultés rencontrées pour rapatrier les ISS d'origine nigériane, qui ont pourtant montré librement leur volonté de repartir, pour des raisons que nous ignorons (pratiquement 50 % des ISS présents actuellement Maroc sont d'origine nigériane) contribuent à la vulnérabilité des personnes qui, dans un milieu hostile comme celui d'aujourd'hui, souhaitent abandonner les réseaux de trafic (principalement des femmes nigérianes) et rentrer dans leur pays avec leur famille.

Les moyens sont insuffisants pour répondre aux besoins élémentaires de ces groupes, notamment une protection, une assistance médicale, un logement salubre et sûr, une alimentation, une éducation pour les mineurs en âge d'être scolarisés, un travail décent, etc. Le même problème se pose pour la protection des réfugiés reconnus et des demandeurs d'asile.

10

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948); Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (1990); Convention de Genève relative au statut des réfugiés (1951, ratifiée par le Maroc en 1956); Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique (1969, ratifié par le Maroc en 1974); Convention pour la suppression du trafic de personnes et de l'exploitation de la prostitution d'autrui; Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1984, ratifiée par le Maroc en 1993).

11

Convention de Genève relative au statut des réfugiés (1951) et le mandat international suivant de l'UNHCR ainsi que la Convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique (1969) de l'Organisation de l'Unité Africaine. Cette convention proposait l'élargissement de la définition du réfugié : « Toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité »

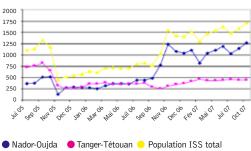
Partie III

MSF, l'action médicale et humanitaire en faveur des ISS au Maroc

Population ISS cible project MSF

Juin 2005 / Octobre 2007 Source : Médecins Sans Frontières

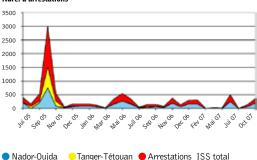
N° d'ISS



Nbre. d'arrestations ISS -Population cible project MSF

Juin 2005 / Octobre 2007 Source : Médecins Sans Frontières

Nbre. d'arrestations



12

Il convient de souligner l'excellente collaboration avec les autorités sanitaires marocaines et l'inestimable soutien de nombre de ses professionnels de santé, permettant à MSF de travailler pour améliorer l'accès des ISS malades ou blessés au système de santé publique.

13

Voir chapitre 1.3 pour une analyse détaillée des conséquences de la répression dans la vie des ISS.

Population ISS et contexte

MSF travaille au Maroc avec des immigrants d'origine subsaharienne depuis début 2003. Son objectif est de faciliter l'accès aux soins de santé¹² nécessaires et d'améliorer les conditions de vie des ISS en situation d'extrême précarité. MSF opère dans le nord du pays, dans les territoires de Tanger, Nador et Oujda (considérés comme les plus conflictuels), dans des lieux d'entrée et d'expulsion, dans des zones proches des périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla et parfois dans des villes comme Rabat et Casablanca pour des cas très graves ou des patients transférés du nord du pays.

En octobre 2007, MSF envisage formellement d'établir de nouvelles zones d'intervention dans les villes de Rabat et de Casablanca, où réside l'essentiel de la population subsaharienne. De juin 2005 à décembre 2006, MSF a offert une prise en charge directe à une population variable et mobile allant de 452 à 1 703 immigrants, en majorité d'origine subsaharienne.

Le graphique fait ressortir deux variations importantes de juin 2005 à octobre 2007, déterminées par deux événements. D'une part, les graves incidents d'octobre 2005 et la quasi-disparition des campements de Bel Younech¹³ après leur destruction par les FSM. D'autre part, l'augmentation notable de la population ISS dans la région d'Oujda-Nador 1 an plus tard, à savoir fin 2006, liée aux expulsions massives menées par les FSM dans des zones urbaines telles que Rabat et Casablanca et aux abandons ultérieurs dans cette région frontalière de l'Algérie.

Nos équipes ont constaté que le plus grand nombre d'arrestations depuis 2003 a été enregistré de juillet à octobre 2005 : au moins 1 500 personnes ont été arrêtées au cours du mois de septembre, essentiellement dans les campements situés à proximité des périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla, puis ont été pour la plupart expulsées à la frontière algéro-marocaine, au nord-est du pays.

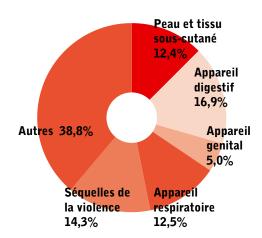
Ces arrestations et expulsions furent suivies d'autres opérations de ce type à Rabat et Casablanca. De même, les ISS arrêtés dans le sudouest du pays, notamment à El Aaiún, Dakla, Tantan et Asmara, ont été expulsés à plus de 2 000 kilomètres dans la région d'Oujda, au nord-est.

C'est ainsi que s'est produit un phénomène d'urbanisation des grandes villes, où plusieurs milliers d'ISS tentent de trouver refuge. Rabat compte 3 800 ISS, majoritairement nigérians, congolais (RDC) et africains de l'ouest. Parmi les quelque 2 800 ISS vivant à Casablanca prédominent également les Nigérians, suivis des Africains de l'ouest et des Congolais. Une autre caractéristique commune de ces ISS urbains est la répartition par sexe : 74 % d'hommes et 20 % de femmes; les 6 % restants étant des enfants.

Problèmes de santé des ISS, causes et consultations médicales MSF (n=7.533)

Juin 2005 / Octobre 2007

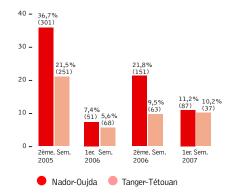
Source: Médecins Sans Frontières



Séquelles violence par semestre et zone. Nbre. total consultations : Tanger-Tétouan (n=3.393) Nador-Oujda (n=3.175)

Juin 2005 / Juillet 2007

Source : Médecins Sans Frontières



Pathologies les plus fréquentes

De juin 2005 à octobre 2007, les équipes médicales de MSF ont réalisé 7 533 consultations curatives médicales d'ISS exclusivement. **4 ISS sur 10 examinés par nos équipes médicales présentaient des problèmes respiratoires, digestifs et cutanés** et d'autres problèmes liés aux conditions précaires d'hygiène, de logement, d'alimentation, d'insalubrité et d'entassement dans lesquelles ils vivent.

Séquelles de la violence

Nous observons une réduction du nombre d'incidents violents subis par nos patients ISS sur la période 2005-2007 par rapport à 2003-2005. Cependant, 1 077 consultations curatives médicales sur le total des 7 533 étaient liés aux conséquences et aux séquelles de la violence, ce qui représente 14,3 % des cas. Autrement dit, environ 1 personne traitée sur 6 avait été directement ou indirectement victime de la violence.

Ce chiffre varie selon la période déterminée et atteint son maximum au second semestre 2005 : plus d'1 patient sur 3 (36,7 %) a été victime d'actes violents à Nador-Oujda et plus d'1 sur 5 à Tanger-Tétouan (21,5 %). Cette période coïncide avec les graves événements des périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla.

Santé mentale

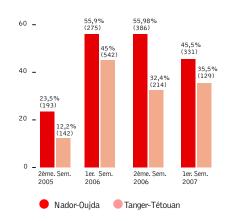
La violence subie s'accompagne d'un blocage de facto, d'un sentiment de peur et d'une impression de déracinement, d'abandon et d'échec. Au fil du temps, conscients que leurs chances d'atteindre le sol européen s'amenuisent de jour en jour, de nombreux ISS commencent à présenter des symptômes non spécifiques : troubles psychosomatiques et psychiques parfois décompensés, céphalées, douleurs musculaires généralisées, asthénie, irritabilité, troubles du sommeil et anxiété.

Ces manifestations peuvent être classées dans le domaine de la santé mentale et représentent 33,5 % de nos consultations médicales (juin 2005-octobre 2007). C'est 14,7 % de plus que lors de la période précédente (2003-2005). Elles concernaient alors 18,7 % des consultations. Des cas psychiatriques sont pour la première fois enregistrés, essentiellement en milieu urbain, ainsi que des menaces, plusieurs tentatives de suicide et un cas de suicide abouti. On observe également une évolution au fil du temps des problèmes de santé mentale ou des problèmes liés aux pathologies non spécifiques susmentionnées (céphalées, douleurs musculaires généralisées ou simplement mal-être général), toutefois cette évolution va dans le sens inverse de celle des cas de violence enregistrés et représente 48 % des consultations réalisées au cours du second semestre 2006.

Troubles non spécifiques par semestre et par zone. Nbre. Total consultations : Tanger – Tétouan (n= 3.393), Nador – Oujda (n=3.175)

Juin 2005 / Juillet 2007

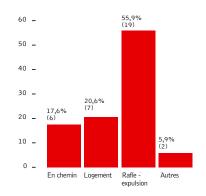
Source : Médecins Sans Frontières



Scénarios et circonstances de la violence sexuelle contre les femmes ISS (n=34)

Juin 2005 / Octobre 2007

Source : Médecins Sans Frontières



14

L'enquête *Profil des migrants subsahariens au Maroc* 2007, réalisée par l'Association marocaine d'études et de recherches sur la migration et par le Comité international pour le développement des peuples (AMERM-CISP) sur la population subsaharienne en situation irrégulière montre que 36 % des femmes interrogées affirmaient avoir été victimes de viol après avoir abandonné leur pays d'origine.

15

Les chapitres III et IV de la Loi 02.03 régulent respectivement les reconduites à la frontière et l'expulsion de nationaux non marocains. La loi prévoit des garanties pour les détenus dans les deux cas : procédure d'appel de l'expulsion, obligation d'être informé de ses droits et de l'état du dossier, aide juridique et interprète. En outre, certaines catégories de personnes particulièrement vulnérables doivent être protégées de l'expulsion : femmes enceintes, mineurs et toutes les personnes dont la vie est menacée ou qui risquent d'être exposées à des traitements inhumains, cruels ou dégradants.

Les équipes médicales de MSF déclarent que bien souvent les patients n'ont aucune raison particulière de consulter : ils éprouvent simplement le besoin de parler de leur souffrance et de la situation difficile et précaire qu'ils vivent avec le personnel médical ou social. C'est un indicateur supplémentaire de la progressive dégradation psychique des ISS.

Ce renversement de tendance a eu lieu à la suite de la violente répression du second semestre 2005. Toutefois, l'optimisme qui devrait accompagner ces chiffres, notamment la réduction sensible du pourcentage des cas de violence, se heurte malheureusement à une autre réalité : bien que les cas de violence enregistrés soient moins nombreux, le niveau d'agressivité est supérieur et les ISS continuent à souffrir de séquelles très graves. En outre, comme nous l'avons analysé dans la partie II de ce rapport, la violence est exercée de manière intentionnelle et systématique dans un climat d'impunité totale, favorisé par la situation de clandestinité des immigrants.

Violence sexuelle et vulnérabilité

La croissance de la violence sexuelle contre les femmes et les mineurs est particulièrement grave et alarmante. L'une des réalités les plus complexes et silencieuses du monde de l'immigration et du trafic d'êtres humains apparaît sous différentes formes : viols, abus de confiance, faveurs sexuelles en paiement de services de protection, en représailles au non-paiement des droits de passage lors du trajet ou en échange d'un logement sûr. Les conséquences directes de ces abus sont des grossesses non désirées, des avortements, etc. Tout cela augmente l'extrême vulnérabilité des femmes dans cet environnement et leur dépendance —ou soumission— vis-à-vis des réseaux de trafic.

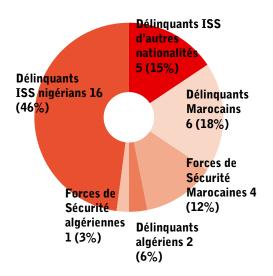
De juin 2005 à octobre 2007, sur l'ensemble des 79 incidents violents enregistrés contre les femmes, les 34 cas les plus graves (43,3 %) concernaient la violence sexuelle¹⁴. L'âge moyen des victimes était de 25 ans, toutefois dans sept cas les victimes étaient mineures. Les femmes les plus touchées ont été les Congolaises (RDC) avec 19 cas, suivies des Nigérianes (8), des Ivoiriennes (3), des Angolaises (2), des Camerounaises (1) et des Tchadiennes (1). Concernant leur statut, sept victimes étaient des réfugiées reconnues par l'UNHCR et 15 des demandeuses d'asile.

Il convient de souligner que durant les premiers mois de 2007, suite aux importantes rafles de décembre 2006 et aux expulsions ultérieures vers le no man's land (frontière algéro-marocaine) dans la région d'Oujda, en application de la Loi nº 02.03¹⁵, et à la fois en effraction de celle-ci, les équipes de MSF ont identifié une vingtaine de femmes subsahariennes victimes de violence sexuelle. Leurs témoignages reflètent la stigmatisation, la peur des représailles et l'absence totale de protection face aux agresseurs. En outre, **la situation de clandestinité**

Agents à l'origine de la violence sexuelle (n=34)

Juin 2005 / Octobre 2007

Source : Médecins Sans Frontières



des victimes augmente leur manque de défense sur le plan légal et juridique. Dans certains cas, les déclarations de viol sont tardives. Toutefois, les victimes pourront toutes bénéficier des protocoles de prévention et de soins suivis par MSF dans ce type de cas.

S'agissant du **profil des agresseurs sexuels**, il ressort que les bandes de Nigérians qui contrôlent la zone de passage entre Maghnia (Algérie) et Oujda (Maroc) sont responsables de plus de la moitié des viols. Il faut y ajouter deux autres groupes organisés de Camerounais et de Ghanéens qui utilisent la violence sexuelle comme élément de pression et d'extorsion lors des séquestrations des ISS et lors de la réclamation de rançon à leurs proches, ainsi que les Corps et Forces de Sécurité marocaine (FSM).

Le nombre d'avortements est un autre indicateur de la violence exercée sur les femmes ISS. De juin 2005 à décembre 2006, MSF a enregistré 60 cas d'avortements, complets ou incomplets, dont beaucoup ont été pratiqués à la suite à de grossesses non désirées, de grossesses forcées et/ou de viols. Ces chiffres sont seulement la partie visible de l'iceberg et mettent en évidence les situations et les conduites à risque qui augmentent la vulnérabilité des femmes immigrantes en les exposant à des infections graves, des hémorragies et d'autres maladies sexuellement transmissibles telles que le virus du sida.

Partie IV

Témoignages regroupés par forme de violence



Groupe de patients ISS blessés sur le grillage de Melilla et transférés à l'hôpital de Nador, où ils ont été arrêtés quelques semaines plus tard et abandonnés dans la forêt de Mariwari.



Groupe d'immigrants blessés, arrêtés à l'hôpital de Nador et abandonnés à la frontière algérienne (Oujda).

Les témoignages suivants sont ceux de victimes de violence. Ce sont tous des patients ISS soignés par les équipes médicales de MSF. Les incidents relatés et les circonstances dans lesquelles ils se sont produits sont appuyés par les lésions et les séquelles physiques et psychiques constatées au cours de l'anamnèse et de l'examen clinique. Les prénoms, l'âge et la nationalité de ces personnes ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.

Rafles, détentions d'ISS en situation de grande vulnérabilité, non-assistance et abandons dans le no man's land (Oujda-Maghnia) par les FSM

Il existe de nombreux témoignages d'ISS malades et blessés qui ont été arrêtés et expulsés en dépit de leur état.

Ce fut notamment le cas d'**A.S.**, Nigérian de 24 ans (diabétique insulinodépendant qui a survécu pendant près d'une semaine sans traitement); **D.I.**, Malien de 26 ans; **D.R.**, Sénégalais de 24 ans; **P.L.**, Nigérian de 28 ans et **J.P.**, Nigérian de 31 ans. Tous sont malades et présentent des fractures multiples en cours de rétablissement. **S.E.**, Malien de 22 ans et **E.N.**, Camerounais de 31 ans, ont également été arrêtés bien qu'ils soient tous deux atteints de tuberculose pulmonaire et sous traitement de même qu'**E.M.**, Congolais de 33 ans qui lors de son expulsion souffrait d'une hépatite aiguë.

Les malades et les blessés ne sont pas les seules victimes des FSM lors des rafles ; les femmes, parfois enceintes, sont également arrêtées en dépit de leur grande vulnérabilité et des garanties prévues par la Loi 02-03.

Kenitra, 17 mars 2007. **N.M.**, Congolaise réfugiée reconnue par l'UNHCR, est arrêtée dans une station de taxis à une heure de l'après-midi avec son amie demandeuse d'asile. Elle est emmenée au commissariat. N.M. est enceinte de huit mois. En dépit de son état, et après avoir contrôlé ses papiers, elle est envoyée à Oujda à cinq heures du matin. N.M. déclare à la police qu'elle a des contractions et qu'elle ne se sent pas bien. Un policier lui dit qu'elle retourne accoucher dans son pays. Une fois à Oujda, elle est abandonnée dans un no man's land à 22 heures avec son amie. La police lui rend son téléphone portable et ses papiers. Accompagnée par un guide nigérian, elle parvient au campement du campus universitaire d'Oujda, d'où elle est transférée à l'hôpital. L'UNHCR la contacte et lui promet une aide qui n'arrivera jamais. MSF la prend en charge et réalise son suivi médical avant et après l'accouchement et la transfère quelques jours plus tard à Rabat.

Les arrestations d'ISS blessés durant leur convalescence en milieu hospitalier peuvent être encore plus graves.



Clou intramédullaire fémur gauche avec vis de fixation déplacée.



Fracture comminutive mal traitée de l'articulation métacarpophalangienne du premier orteil du pied droit causée par une arme à feu. Présence de petits restes de mitraille.



Fracture déplacée du tibia et du péroné mal traitée, neuf mois d'évolution.

Nador, juin 2006. Avant l'inauguration de l'hôpital de Nador à la suite de travaux de réhabilitation, un groupe de patients ISS souffrant de traumatismes à évolution longue sont expulsés à la frontière algéro-marocaine dans le no man's land d'Oujda-Maghnia. **I.S.**, Malien de 26 ans blessé par balle le 6 octobre 2005 à la frontière de Nador-Melilla alors qu'il se trouvait à seulement trois mètres du grillage, est évacué à l'hôpital Al Hassani de Nador par les FSM. Il souffre d'une fracture ouverte du fémur à la jambe gauche. Opéré un mois après l'incident, il présente une fracture compliquée d'une ostéomyélite suppurative et fistuleuse qui draine le pus à l'extérieur. I.S. est arrêté à l'hôpital avec deux autres camarades et abandonné à 120 kilomètres à l'est, à la frontière algéro-marocaine, sans aucune indication thérapeutique ni traitement. L'équipe MSF le récupère durant la nuit alors qu'il tentait de rejoindre la ville d'Oujda. Le clou intramédullaire d'I.S. s'est déplacé et la consolidation de la fracture est encore provisoire 18 mois plus tard. « Je ne peux pas courir, et à Takadoun, le quartier où j'habite, je suis une proie facile pour les bandits marocains. Ils m'ont déjà attaqué à deux reprises pour me voler. La dernière fois c'était il y a deux mois : ils m'ont blessé à la main avec un couteau et m'ont cassé le coude à coups de bâton. »

I.B., également originaire du Mali, a vécu la même situation d'arrestation et d'abandon alors qu'il présentait une fracture de la cheville avec écrasement d'un orteil du pied gauche après avoir reçu un impact de balle.

Ce fut également le cas de **M.O.**, Sénégalais de 28 ans qui présentait une fracture ouverte du tibia et du péroné à la jambe droite avec un orifice d'entrée à la face postérieure de la jambe et un orifice de sortie dans la zone prétibiale. M.O. portera un fixateur externe pendant six mois. Il présente un raccourcissement de 11 centimètres de la jambe.

Expulsion et abandon de femmes et de mineurs immigrants par les FSM dans le no man's land. Agressions et violence sexuelle par les groupes de délinquants

M.A., Congolaise de 26 ans, s'est rendue à Médecins Sans Frontières après avoir été violée par un groupe d'individus en uniforme dans la région d'Oujda et a pu bénéficier du protocole d'assistance (curatif et préventif) utilisé systématiquement par MSF pour les femmes victimes de violence sexuelle. Des cas comme celui de M.A., qui après avoir été arrêtée à Rabat par les FSM a été expulsée dans le no man's land à la frontière algéro-marocaine, sont peu à peu révélés après des semaines voire des années de silence. M.A., née à Kinshasa, représente parfaitement l'ensemble des femmes immigrantes victimes de violence sexuelle dans la région d'Oujda. Plusieurs mois auparavant, M.A. avait demandé l'asile à l'UNHCR et s'était installée



Groupe d'ISS, femmes et enfants aidés par MSF après avoir été abandonnés à la frontière algérienne.



Femme ISS expulsée à la frontière algérienne (Oujda) en décembre 2006 avec ses deux enfants mineurs.

à Rabat dans le quartier de Takadoun. Six mois plus tard, la police la réveille à 4h00 du matin en frappant à la porte de sa chambre, où elle vit avec quatre compatriotes, une femme et trois hommes. La police leur demande leurs papiers pour un contrôle. Tous sont demandeurs d'asile. Sans leur donner le temps de s'habiller, ils sont conduits au commissariat d'Ainada. Une fois là-bas, ils demandent le soutien de l'UNHCR. Plusieurs heures plus tard, ils sont conduits en autobus à Oujda, à 600 kilomètres au nord-est de Rabat.

M.A. ne se sent pas bien, elle a de la fièvre et perd connaissance dans l'autobus. En dépit de cela, elle est abandonnée à minuit à la frontière algéro-marocaine avec quatre femmes et six hommes dans le no man's land. À une heure du matin, sur le chemin du retour vers la ville d'Oujda, ils sont cernés et arrêtés par sept individus, dont certains sont armés et en uniforme. Après avoir frappé les hommes, ils séparent du groupe les cinq femmes et les violent. M.A., qui à ce moment-là est indisposée, est violée par trois individus tandis qu'elle est réduite par d'autres. Quelques heures plus tard, le groupe de femmes abandonnées par les hommes tombe aux mains d'une douzaine de bandits nigérians armés de sabres et de machettes, qui après s'être appropriés du peu qu'elles possédaient les conduisent au campus universitaire d'Oujda, où elles rejoignent d'autres ISS récemment expulsés.

De là, et avec l'aide de l'UNHCR et d'autres associations locales, elles tentent de se rendre à Rabat en vain, même après avoir acheté leurs billets. Elles sont arrêtées et enfermées dans un cachot à Oujda, où elles passent 48 heures en compagnie de cinq femmes et quatre enfants (dont deux bébés). Elles sont finalement libérées et parviennent à rejoindre Rabat.

Quelques mois plus tard, le 21 décembre 2006, M.A. se rend à Fez. Elle tente de vendre des fripes et de gagner un peu d'argent. Deux agents en uniforme bleu la conduisent dans une maison où elle est violée. Après avoir été libérée, elle tente de contacter l'UNHCR en vain. En rentrant à Rabat, elle est victime la nuit même d'une nouvelle rafle. M.A. ne le supporte pas et fait une crise d'hystérie. Elle se réveille plusieurs heures plus tard dans un lit d'hôpital, seule et sans surveillance. Il est tôt et elle en profite pour s'échapper. En rentrant chez elle, elle trouve une partie de ses effets personnels dispersés au milieu de la rue. Profitant de la confusion et par peur des représailles, les propriétaires ont vidé les chambres. Quelques semaines plus tard, M.A. est reconnue comme réfugiée par l'UNHCR. Depuis lors, elle n'a reçu aucune aide.

À la même époque, le 23 décembre 2006, les FSM effectuent de nombreuses rafles à Rabat et arrêtent au faciès 250 personnes (femmes enceintes ou non et mineurs compris). Parmi eux, 60 sont des demandeurs d'asile et 10 des réfugiés reconnus. Le 25 et le 29 décembre, 43 et 140 ISS sont arrêtés respectivement à Nador et



Groupe de demandeurs d'asile, de femmes et d'enfants abandonnés à la frontière algérienne (Oujda) en décembre 2006.

Laayoune, puis expulsés à la frontière algéro-marocaine dans la région d'Oujda. Beaucoup sont dépossédés de leurs biens (téléphones, papiers, etc.) et victimes d'agressions et de viols¹⁶.

S.A. est l'une de ces victimes. Après avoir fuit le conflit en Côte d'Ivoire en mars 2005, elle arrive à Rabat après un voyage de six mois. Elle tombe aux mains d'un réseau d'Ivoiriens qui la retient pendant cinq mois. S.A. parvient à s'enfuir et s'installe à Takadoun, où elle obtient en mai 2006 le statut de réfugiée reconnue par l'UNHCR. Le 24 décembre 2006, elle est arrêtée à l'aube dans sa chambre. Après avoir déchiré ses papiers, les policiers la conduisent au commissariat d'Ainada, où elle rejoint 20 autres femmes et 6 enfants arrêtés au cours de cette même nuit. Ils sont amenés à Oujda. Finalement, 36 heures après leur arrestation, ils reçoivent un peu de pain et de lait au commissariat d'Oujda, où ils sont détenus 48 heures en attendant de remplir le quota de 40 personnes nécessaire pour procéder à leur abandon dans le no man's land. Il est dix-neuf heures, il fait froid.

32 femmes, 5 enfants (dont 2 âgés de moins d'un an) et 3 hommes sont abandonnés. La nuit tombe et le groupe se sépare. Les hommes s'éloignent des femmes. Une demi-douzaine de Nigérians armés de machettes et de bâtons surgissent alors. Après les avoir frappées et insultées car elles refusent de donner leur téléphone et leur argent, ils volent leurs effets. S.A. et quatre femmes sont isolées du groupe. Elles sont attachées et menacées de mort afin qu'elles se taisent. Elles sont accusées de transmettre le sida et d'autres maladies. Les cinq femmes sont violées pendant deux heures. Les violeurs utilisent des préservatifs. S.A. est blessée au dos et sa camarade est coupée à la lèvre. Les violeurs les abandonnent à demi-nues après leur avoir craché dessus et les avoir arrosées d'eau froide. Le groupe de femmes arrive au campus universitaire d'Oujda à trois heures du matin. La température avoisine 0 degré. Grâce à l'aide d'une association, S.A. parvient à rejoindre Rabat en autobus. C'est le nouvel an.

Lors de cette même opération d'expulsion se trouvait également C.H., âgée de 29 ans, dont le passé en Côte d'Ivoire avait été beaucoup plus difficile : elle y fut violée et torturée car elle était considérée comme rebelle en 2002 et a perdu son mari et ses deux enfants âgés de 1 et 4 ans. Sans avenir, C.H. parvient à épargner l'argent nécessaire pour s'acheter un billet d'avion Abidjan-Casablanca. Elle se rend au Maroc le 18 décembre 2006. Une fois arrivée, elle décide de demander l'asile à l'UNHCR à Rabat. Elle est logée par un groupe d'ISS sénégalais qui la forcent à avoir des relations sexuelles en la menaçant de la mettre à la rue si elle s'y refuse. À l'instar de S.A., C.H. est également arrêtée, expulsée par les FSM et violée sur le no man's land d'Oujda-Maghnia par une bande de Nigérians.

16

Nos équipes ont enregistré jusqu'à une vingtaine d'incidents de violence sexuelle, soit le plus grand nombre de victimes de violence (femmes et mineurs) enregistré à ce jour.

Articulation coxofémorale détruite par impact de balle.



Cicatrices double impact par balle, jambe droite.

Actions de refoulement par les FSM et les FSE dans les périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla

18 mars 2006, forêt de Mariwari, près du grillage de Melilla. Il est vingt et une heures. E.M., Nigérian de 22 ans, est en train de dîner avec cinq autres ISS; ils viennent de recevoir un repas d'une association caritative qui leur rend visite régulièrement. La police le sait et a l'habitude de passer après la distribution afin d'éviter que les immigrants ne puissent se servir de cette aide. C'est la pleine lune, quelqu'un leur fait signe derrière l'un des arbres en se faisant passer pour un membre de l'association qui leur rend régulièrement visite. Il tente d'attirer leur attention et leur demande de s'approcher. Trois militaires armés surgissent alors. E.M. et ses camarades tentent de fuir. Des tirs retentissent et E.M., blessé, s'effondre au sol. Il est abandonné par les militaires, qui font demi-tour. Une heure plus tard, ses camarades, attirés par les cris d'appels à l'aide d'E.M., reviennent sur les lieux. Ils le déplacent sur la route, où il est secouru par un véhicule le lendemain matin. E.M. est hospitalisé à Nador. Il présente une blessure par balle avec un orifice d'entrée dans l'abdomen, entraînant une perforation de la vessie et un orifice de sortie au niveau de la hanche droite, avec une fracture comminutive de la tête du fémur. E.M. est hospitalisé plusieurs mois jusqu'en octobre 2006, lorsqu'il est arrêté à l'hôpital et expulsé à la frontière algéromarocaine. De là, il est transféré à l'hôpital d'Oujda puis évacué à l'hôpital Ibn Zina de Rabat, où, avec l'aide de MSF, il reçoit une prothèse totale de hanche le 24 janvier 2007.

M.B., Malien de 25 ans, vit à Rabat avec plusieurs compatriotes depuis 2004. Début 2005, ils se dirigent vers la frontière maroco-espagnole de Melilla. Après cinq jours de marche, ils atteignent la forêt de Gourougou, où les rejoindront d'autres ISS. Le 6 octobre, M.B. et ses camarades commencent à construire des échelles pour passer le grillage. À trois heures du matin, ils se dirigent vers le grillage avec un groupe d'ISS. Tout est allumé. À 100 mètres à peine du mur frontalier, ils commencent à entendre des tirs : « Nous étions en train de nous diriger vers le grillage où les militaires et les gendarmes tiraient. J'ai senti une douleur forte dans la jambe... Je saignais. Je suis tombé par terre. Il y avait beaucoup de blessés et de morts à côté de moi. J'ai ensuite perdu connaissance. Vers 10 heures du matin, la police m'a emmené en ambulance à l'hôpital Al Hasani de Nador. J'ai été opéré un mois plus tard. Je suis resté hospitalisé neuf mois avec deux immigrants sénégalais et deux maliens. L'équipe de MSF nous rendait visite régulièrement et nous donnait les médicaments dont nous avions besoin ».

M.N., 26 ans, originaire du Mali et **J.K.**, 31 ans, du Burkina Faso, vivent dans la forêt de Mariwari pendant quatre mois en attendant le moment où ils pourront traverser la frontière de Melilla. Début novembre 2006, ils décident de tenter de sauter le grillage. Profitant de la nuit, ils s'approchent mais sont surpris par des membres de la *Guardia Civil* qui ouvrent le feu pendant leur fuite.



Impacts de projectiles au niveau du dos et du bras droit.



Ligne ferroviaire Oujda-Fez.



Amputation traumatique fémorale distale membre inférieur droit.

Selon leurs déclarations, ils sont touchés par les tirs de fusil. M.N. présente de nombreux impacts au dos et à la face postérieure du bras droit. J.K. présente quant à lui des impacts à la face postérieure de la cuisse droite. Munition utilisée : des cartouches à plombs en plastique. M.N. et J.K. sont évacués à l'hôpital de Nador pour être soignés puis sont expulsés à la frontière algéro-marocaine à Oujda.

Arrestations d'ISS dans des zones dangereuses (trains, gares ferroviaires) se soldant par des blessures graves et des amputations

Les arrestations d'ISS en situation irrégulière se produisent encore dans les gares ferroviaires voire dans les trains. Bien souvent, elles se soldent par des accidents extrêmement graves, avec des amputations et des lésions entraînant des séquelles physiques et psychiques graves. Ces lésions, causées par la chute des ISS fuyant la persécution des FSM, sont particulièrement fréquentes sur la ligne ferroviaire Oujda-Fez, plus précisément dans la région de Taza.

Ces accidents sont arrivés à trois ISS hospitalisés à Taza.

Y.T., Malien de 25 ans, a subi une amputation proximale du tibia de la jambe droite alors qu'il tentait de fuir la police en descendant d'un train de marchandises à Taza le 13 juin 2005. À Taza également et dans des circonstances identiques le 26 juin 2005, **0.N.**, Congolais de 34 ans, a subi une amputation fémorale distale de la cuisse droite. Après avoir suivi un long traitement prothétique et une rééducation, Y.T. est rapatrié à sa demande. O.N. est reconnu comme réfugié par l'UNHCR quelques mois plus tard.

M.K., Gambien de 28 ans, perd ses deux jambes (amputation fémorale médiale du membre inférieur droit et amputation tibiale du membre inférieur gauche). Poursuivi par la police dans la gare ferroviaire de Taza, M.K. est renversé par un train alors qu'il tente de traverser les voies. Désespéré par l'échec de son projet d'entrée sur le sol européen, M.K. se suicide en se pendant dans les services de l'hôpital Ibn Baja de Taza le 21 avril 2006 à 20h30, une semaine avant la date prévue pour son transfert au centre orthopédique Horizon, où il devait recevoir ses deux nouvelles jambes artificielles.



Ecchymose périorbitaire bilatérale, plaie incise pyramide nasale côté gauche.



ISS séquestré pendant plusieurs jours à la frontière algérienne (Oujda) présentant des marques de ligatures sur les deux jambes.



ISS séquestré pendant plusieurs jours à la frontière algérienne (Oujda) présentant des marques de ligatures sur les deux avant-bras.



ISS séquestré pendant plusieurs jours à la frontière algérienne (Oujda) présentant des marques de coups de fouet sur le dos.

Extorsion, séquestration, enfermement, torture et violence sexuelle dans les zones de passage et d'expulsion par des groupes de délinquants et des bandes organisées

La violence sexuelle ne se produit pas seulement dans les cas d'expulsion. Elle est également utilisée par des bandes de délinquants ISS, marocains et algériens pour obtenir des contreparties financières lors de séguestrations. Les principales victimes sont les femmes ISS qui transitent par la zone Oujda-Maghnia en provenance de l'Algérie. Ce fut le cas de C.H. (Congolaise de 16 ans), de sa sœur J.L. (24 ans) et d'**A.C.** (Tchadienne de 25 ans) à la frontière algéromarocaine, dans la région d'Oujda. Le 2 février 2007, elles sont arrêtées avec leurs compagnons de route par un groupe d'ISS dénommé « ECOWAS » (Nigériens, Camerounais et Ghanéens), qui leur demande 300 euros de droit de passage. En attendant de recevoir une rançon qui n'arrivera jamais, les bandits se répartissent le « butin » : ils retiennent les femmes et les violent à plusieurs reprises pendant 10 jours. Durant la journée, ils les attachent et les cachent dans une planque afin qu'elles ne soient pas localisées par les forces de sécurité.

L'UNHCR a reconnu comme réfugiées C.H. et J.L. mais pas A.C.. Celle-ci a été de nouveau victime d'une agression à Rabat, où un groupe de jeunes délinquants marocains lui a causé une fracture des os propres du nez en tentant de lui voler son téléphone.

V.F., Ivoirien de 25 ans, a connu le même type d'incident. Demandeur d'asile à l'UNHCR depuis le mois de décembre 2004, V.F. est arrêté le 23 septembre 2007 par la police dans le quartier de G-5 de Rabat. Au cours de sa détention, il informe par téléphone l'UNHCR de sa situation. 24 heures plus tard, en l'absence de réaction de l'UNHCR, il est conduit avec dix autres ISS vers Oujda, où ils sont expulsés un jour plus tard escortés par sept policiers. Une fois libérés, ils décident de se rendre au campus universitaire d'Oujda, où ils arrivent à trois heures du matin. V.F. et deux de ses compagnons, G.E. (Libérien, demandeur d'asile) et **M.S.** (réfugié ivoirien), décident finalement de rentrer à Rabat à pied. Entre Oujda et Naima, ils sont poursuivis et arrêtés par une vingtaine d'ISS nigérians qui les conduisent à leur campement. Ils sont alors enchaînés. Après les avoir fouillés, les délinguants trouvent 800 euros. Ils considèrent que cela n'est pas suffisant et exigent 1 500 euros par personne en les menaçant de mort. Les compagnons restent pieds et poings liés sous une tente pendant une semaine sans recevoir de nourriture.

Voici l'explication de V.F.: « La semaine suivante, ils nous ont demandé d'appeler nos familles pour qu'elles paient la rançon. Pendant la nuit, ils nous accrochaient par les mains à un arbre pour que nous ne puissions pas dormir. J'avais les jambes gonflées. Nous mangions une fois tous les trois jours. Le matin, ils nous frappaient avec des câbles. Deux semaines après, nous avons reçu la promesse

du paiement de la rançon. Les coups ont cessé et nous avons commencé à manger une fois par jour, mais nous restions attachés. Le premier paiement est arrivé : 400 euros. Ils ont considéré que cela n'était pas suffisant. Selon eux, il manquait 1 100 euros. Ils ont ensuite reçu 300 euros supplémentaires mais le reste de l'argent ne pouvait être envoyé qu'en novembre. Ils nous ont alors enfermés dans des caisses en bois où nous pouvions seulement nous tenir accroupis. Pendant quatre jours et quatre nuits, nous sommes restés enfermés sans manger ni boire. Je ne pouvais pas supporter la douleur, j'avais mal aux genoux. Les bonnes nouvelles sont enfin arrivées : nos amis avaient promis de régler la dette en novembre. Ils nous ont donc sortis des caisses. Pendant deux semaines, nous avons été incapables de faire plus de 10 pas. Lorsque l'argent est arrivée, nous avons été libérés. Les Nigérians nous ont accompagnés jusqu'à Oujda, où j'ai reçu l'aide de MSF. J'ai perdu 17 kilos ».

Réseaux de trafic de personnes, violence au sein des groupes, violence sur les femmes et exploitation sexuelle.

Bien que les chiffres varient, le prix du transfert d'une femme ISS en Europe peut aller de 1 500 à 3 000 euros. Enrôlées dans des villages et des villes avec la promesse d'un travail à leur arrivée en Europe, beaucoup de femmes ignorent qu'elles contracteront une dette équivalant à 10 fois ou plus ces montants à titre de frais de voyage et de protection. La plupart de ces ISS victimes de la traite sont originaires du Nigeria (groupe ethnique Bénin). En chemin, elles sont obligées de se prostituer et d'accorder des faveurs sexuelles à leurs responsables et découvrent qu'elles ont contracté une dette qu'elles ne pourront probablement jamais rembourser, ou que pour ce faire elles devront se prostituer pendant des années en Europe. Les femmes ISS piégées dans les réseaux de trafic vivent sous le contrôle de leurs « protecteurs », qui les gardent en groupes de plusieurs dizaines dans des lieux sûrs en attendant le meilleur moment pour les faire voyager ou pour les vendre en fonction des besoins et du marché. Elles sont soumises à une discipline de fer, captives ou obligées de voyager vers les zones de sortie, même lorsque les conditions ne sont pas favorables. Il s'agit parfois de femmes enceintes approchant du terme, de mères de mineurs malades et de femmes en processus de diagnostique ou traitement dont l'interruption a des conséquences graves pour leur santé (malades atteints de la tuberculose, du VIH/sida, etc.)

Une ISS peut être revendue au Maroc à une autre communauté pour 500 euros ou utilisée pour la prostitution locale. Les femmes qui défient l'organisation subissent une violence implacable et cruelle. La torture, la violence sexuelle, la réclusion, l'enfermement, la séquestration, etc., font partie d'une série interminable d'atrocités commises par ces groupes. On estime à plusieurs centaines le nombre de femmes captives dépendant de la volonté de leurs ravisseurs dans les villes de Rabat et Casablanca.



Patiente ISS recevant des instructions pour suivre son traitement antituberculeux.



Femme ISS se maquillant avant d'aller travailler.



Femme ISS maltraitée et torturée, présentant de multiples brûlures de cigarette sur la région deltoïdienne.

Ce fut le cas de **P.S.**, Nigériane de 32 ans, institutrice et aînée de cinq frères orphelins de père et mère. Son fiancé l'a convaincue d'effectuer un voyage sans encombre en Europe grâce à ses contacts en Italie. P.S. parvient à épargner les 1 500 euros nécessaires pour arriver au Maroc, d'où elle prévoit de se rendre en Italie. Au fil du voyage, elle découvre que tout est une farce et que son compagnon est un trafiquant qui se sert d'elle. Étant enceinte, elle pense qu'elle pourra se rendre plus rapidement en Espagne. En dépit de son état de santé fragile (porteuse du VIH), P.S. tente la voie du Sud en direction des Îles Canaries. Lors de sa traversée, son embarcation coule. Elle parvient à se sauver mais 18 de ses compagnons meurent noyés. Elle est arrêtée et conduite par les FSM à la frontière d'Oujda. Enceinte de sept mois, elle a une crise d'éclampsie qui oblige à provoquer l'accouchement de façon prématurée. Le nouveau-né, qui avait reçu le traitement permettant de prévenir la transmission verticale mère-enfant du VIH, pèse 1,7 kilos à la naissance... et meurt quatre jours plus tard.

Mesnana, quartier périphérique de Tanger. **E.T.**, Nigériane de 24 ans et mère d'un bébé de neuf mois, vit dans une maison avec une vingtaine d'immigrants. Le 17 août 2005 à 23h, trois de ses voisins ISS nigérians lui rendent visite dans sa chambre. Profitant de l'absence de son mari, ils lui demandent d'avoir des relations sexuelles avec eux ou de les payer pour qu'ils la laissent tranquille. E.T. refuse la proposition et est agressée à coups de bâton, de pied et de poing puis brûlée à la cigarette sur tout le corps.

E.T. présente des contusions sur tout le corps, des brûlures au troisième degré et une tuméfaction périorbitaire gauche avec un hyposphagme oculaire gauche et des hématomes multiples. Après avoir réclamé l'argent, le même groupe de Nigérians agresse le mari d'E.T. Fatigués d'attendre des mois durant le moment de leur départ vers l'Europe, E.T. et son mari décident de rentrer secrètement dans leur pays en refaisant à pied le chemin qui un jour les amena au Maroc.

Partie V **Conclusions**

- Comme l'a déjà dénoncé le rapport précédent *Violence et immigration* publié par Médecins Sans Frontières en 2005, les immigrants subsahariens continuent d'être victimes de la violence au Maroc au cours de leur voyage vers l'Europe.
- La manière d'appliquer les politiques et les mesures de contrôle et de régulation des flux migratoires au Maroc et dans les périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla a modifié les règles et les voies migratoires vers l'Europe sans freiner l'immigration, tout en augmentant de manière exponentielle le coût humain et la souffrance des immigrants subsahariens. Ces mesures vont à l'encontre du respect scrupuleux de la vie, de la dignité et des droits de l'homme fondamentaux de ces personnes.
- Suite à la destruction des campements de transit (périmètres frontaliers de Ceuta et Melilla), la population immigrante s'est déplacée majoritairement vers les villes en recherchant une plus grande protection et en se concentrant principalement à Rabat et Casablanca. Ce phénomène s'est caractérisé par une dégradation croissante des conditions de vie devenues de plus en plus précaires.
- Concernant l'usage de la violence comme moyen de contrôle migratoire des immigrants subsahariens, les Corps et Forces de Sécurité marocaines sont les principaux acteurs, suivis des réseaux de trafic de personnes et des bandes de délinquance commune. À la suite des événements de 2005, les Corps et Forces de Sécurité espagnoles ont joué un rôle anecdotique comparé aux autres acteurs.
- Nous avons observé au cours de la période 2005-2007 une diminution quantitative du nombre de cas associés à la violence physique directe contre les immigrants subsahariens par rapport à la période 2003-2005. Toutefois, les incidents violents ayant les conséquences les plus graves ont été enregistrés de 2005 à 2007.
- Les réseaux de trafic de personnes et les bandes de délinquants (principalement nigérians) sont les acteurs les plus violents dans la région d'Oujda, frontière algéro-marocaine et lieu d'expulsion de milliers d'immigrants subsahariens chaque année. Les réseaux de trafic et les bandes de délinquants se partagent la responsabilité des actes violents commis contre les immigrés (violence sexuelle, rapt, etc.), les premières victimes étant les femmes. Cette responsabilité est également partagée par les Corps et Forces de Sécurité marocaines, auteurs des expulsions dans des zones connues pour leur grande dangerosité.
- En dépit de la présence du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), les droits et la protection accordés aux demandeurs d'asile et aux réfugiés par la Convention de Genève pour les réfugiés de 1951 (signée et ratifiée par le Maroc) ont été régulièrement violés au cours de la période analysée dans ce rapport.

De même, on enregistre encore des cas d'immigrants subsahariens mineurs, de femmes enceintes, de blessés et/ou de malades expulsés ou reconduits à la frontière algéro-marocaine par les Corps et Forces de Sécurité marocaines, des cas qui contreviennent ainsi à la Loi 02-03¹⁷.

• Le blocage *de facto* de la population immigrante subsaharienne au Maroc et les violations commises par les Corps et Forces de Sécurité marocaines, les réseaux de trafic et les délinquants sont aggravés par l'impunité des différents acteurs, par la condition de clandestinité des immigrants et par leur silence.